

AVIS AUX MEMBRES

No. 2018 – 066

Le 11 juin 2018

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL FNB BetaPro contrats à court terme S&P 500 VIX Haussier quotidien 2x (HVU) Retrait de la cote (Suivi)

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent effectuer une mise-à-jour à propos de la circulaire No. 090-18 et de l'avis aux membres No. 2018 - 064 publiés le 7 juin 2018.

AVANCE DES ÉCHÉANCES

Veillez noter que le 15 juin 2018, toutes les séries d'options en cours seront levées automatiquement :

FNB BetaPro contrats à court terme S&P 500 VIX Haussier quotidien 2x – HVU3

Les détenteurs d'options de type américain de HVU3 pourront choisir de lever leurs options avant leur échéance et celles-ci continueront d'être réglées dans les deux jours ouvrables.

Tout autre détail du rajustement compris dans le circulaire No. 090-18 et dans l'avis aux membres No. 2018 - 064 demeurent inchangé.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CES CLASSES D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation
CDCC